

L'anthropologie, tome II n°6, novembre-décembre 1891

CRANES PRÉHISTORIQUES DU LARZAC

PAR

G. DE LAPOUGE

Les séries que je décris dans ce mémoire proviennent : de la grotte de Sargels 19 têtes, de la grotte de la Bastide Pradines 9 têtes, de la grotte de Thoran 9 têtes, des dolmens de la Cavalerie 5 têtes, du dolmen du Viala 2 têtes : ensemble 44 têtes, dont 25 assez complètes pour comporter toutes ou presque toutes les mensurations d'usage, les autres réduites à une partie considérable du crâne ou de la face. Toutes ces pièces sont dans la collection de M. Puech, à Montpellier, qui comprend en outre une soixantaine de parties moins étendues de crâne ou de face et à peu près autant de maxillaires inférieurs isolés, ainsi qu'une très grande quantité d'os longs et de pièces osseuses diverses des mêmes provenances.

Les dates des diverses séries peuvent être supposées d'après les données suivantes que je fournis toutes brutes aux préhistoriens.

DOLMEN DU VIALA. — Table de 5 mètres sur 2, supportée par trois pierres seulement, ne paraissant pas avoir été enterrée. Sépulture non violée, ne paraissant pas avoir comporté des inhumations successives. Deux squelettes de grande taille, masculin et féminin, dont les mensurations figurent à mon registre sous les numéros et cotes 347, D 9, et 348, D 10. Mobilier : poterie noire, fine, travaillée au tour, boucle en bronze, applique brisée en bronze. Date très douteuse, le style des objets de bronze paraît gotique, mais il existe à Montpellier dans la collection Ricard une plaque de même style autour de laquelle court une ligne de caractères ibériques, et il a été trouvé à la nécropole de Tréviès une boucle et une applique à peu près semblables, associées à une épée de bronze dans une sépulture bien intacte. Je soupçonne les Rutènes et les Volces d'avoir apporté dans la région l'art gotique 800 ans avant les Visigots, et dans la pratique je m'abstiens toujours de supposer une date en l'absence d'objets rigoureusement caractéristiques de l'une ou de l'autre époque.

DOLMENS DE LA CAVALERIE. — L'un, violé mais superficiellement, contenait un seul squelette (341, D 3) avec galets, fragments de poterie noire à gros grains de quartz, faite à la main, une lame de couteau, une épingle et une bague figurées par M. Cartailhac dans les *Matériaux*, t. XXII, mars 1888. M. Cartailhac a commis deux confusions dans la note jointe aux figures : en attribuant ces objets à une grotte, en affirmant qu'ils étaient en cuivre. Ils sont en bronze et les parcelles dont il indique l'analyse provenaient d'une pointe de lance de Thoran, sur laquelle l'abrasion est encore visible. La sépulture contenait encore une tête de jeune *Capella rupicapra* (?) et un *grand poisson fossile sur dalle de lias*. La présence de ce dernier fétiche est particulièrement à signaler.

Le second dolmen, non violé, contenait plusieurs squelettes en désordre par suite d'inhumations successives (339, D 1 ; 342, D 4 ; 343, D 5 ; 344, D 6). Mobilier : les autres objets de bronze figurés par M. Cartailhac, avec la même observation que devant, plusieurs fusaiöles en terre cuite, des fragments de poterie et plusieurs galets.

Nulle part de fer, de verre, de silex.

GROTTE DE LA BASTIDE. — Plusieurs squelettes en désordre sous une couche de stalagmite. Très peu d'objets : 1° Une belle pointe de flèche barbelée et à pédoncule, étroite et très aiguë, exactement semblable à une pièce de Saint-Jean-d'Alcas, figurée par M. Cazalis de Fondouce (*Derniers Temps de l'âge de la pierre polie dans l'Aveyron*, pl. II, fig. 10). Je me reporterai plusieurs fois aux figures de ce travail, en raison de la ressemblance rigoureuse des pièces de Saint-Jean-d'Alcas et de celles des grottes dont j'étudie la faune humaine. 2° Une grande douille de hache en bois de cerf. 3° Une défense de sanglier éclatée dans la longueur et travaillée. M. de Mortillet regarde ces défenses fondues comme des couteaux. L'échantillon de la Bastide, ceux de Thoran, une dizaine d'autres de l'Aveyron, de la Lozère ou de la Vienne (nécropole du Maupas) m'ont tous paru impropres à trancher, et doivent avoir servi surtout, à en juger par les traces, à polir, affûter ou éclater les autres instruments.

GROTTE DE THORAN. — Sous la couche de stalagmite, *vingt squelettes masculins, étendus en rayons de roue comme à Collorgues*, mais la tête au centre, tous provenant d'individus mésaticéphales, de dix-huit à vingt-cinq ans, à part un seul sujet d'âge mûr, dolichocéphale et d'un type entièrement différent, séparé de ses deux voisins par des intervalles plus grands (environ 1^m,50).

Faune : *Equus* très grand, *Bos* indéterminé, *Alces palmatus* (abondant), *Sus scrofa*.

Mobilier : 1° Au cou du chef probable un collier composé de perles calcaires en test de coquilles fossiles et en stalagmite, travaillées en rondelles, cylindres et olives, d'une perle à ailettes, quatre perles de lignite, deux perles de cuivre en rondelles, une belle plaque en dent de castor, rectangulaire avec un trou de suspension à chaque extrémité. Ces perles sont exactement semblables aux perles de calcaire, bronze et lignite figurées par M. Cazalis de Fondouce dans le mémoire précité (Pl. III, fig. 5, 10, 17, 21) et provenant de Saint-Jean-d'Alcas. 2° Près de la tête du même, beau poignard en feuille de laurier, long de 20 centimètres, en cuivre natif du pays, martelé, surfaces non polies; hache polie très épaisse, longue de 19 centimètres, en pierre noire qui paraît du basalte; un grand éclat de canon de ruminant, paraissant avoir servi de pointe de lance ou de poignard. 3° Près de la tête d'un autre sujet (330, Th 3), pointe de lance en cuivre, avec un cran de chaque côté pour la fixation, longue de 10 centimètres. 4° Près du sujet 333, Th 6, une hache plate très finie, en jadéite et une fine pointe de flèche en silex faite d'un éclat non retouché avec talon. 5° Au cou du sujet 332, Th 5, une rondelle en os, polie, imitant les rondelles craniennes, mais paraissant taillée dans un os long. 6° En plusieurs endroits des tranchets en silex, dont un haut de 350^{mm}, large de 500 au tranchant et de 270 à la base, épais de 100 à la base. 7° Également disséminés aussi un peu partout des instruments en canines de sanglier semblables à celui de la Bastide, des percuteurs et des broyeurs dont un chargé d'ocre, des poinçons en tibias de lapin, aiguisés et polis, semblables à ceux de la grotte Sartanette publiés par M. Cazalis dans son étude sur les *Allées couvertes de la Provence*.

GROTTE DE SARGELS. — Il y a deux niveaux bien distincts à Sargels.

Le niveau supérieur, fouillé autrefois ou plutôt saccagé pour, mais en l'absence de M. de Sambucy, contenait un vaste ossuaire néolithique. Il a été fouillé de nouveau et la terre passée au crible. Ce niveau a fourni plus de quarante maxillaires inférieurs et une grande quantité de débris de crânes et d'os longs. Il a été trouvé aussi des charbons et des os ou parties de crânes brûlés, mais il est impossible de savoir si la calcination avait été intentionnelle ou accidentelle. Deux ou trois fragments portent des traces de trépanation : à signaler le frontal d'un individu mort avant la complète cicatrisation de la plaie osseuse.

Objets caractéristiques : 1° Éclats de silex du type classique $\frac{3}{1}$, os longs de lapin et de mouton appointés et polis, douille en bois

de cerf. 2° Deux pointes de silex reproduisant des types de Saint-Jean-d'Alcas, l'une, belle pointe de javelot en feuille de saule, le type de la planche I-II, fig. 8, l'autre magnifique poignard réduit à la partie basale, le type de la figure 1. Ce dernier fragment est exactement superposable à la figure du poignard du musée de Rodez, à part des denticulations destinées à faciliter la fixation dans un manche fendu. Il est exactement superposable aussi au poignard de cuivre de la grotte de Thoran, et ces trois objets devaient mesurer exactement 20 centimètres et demi. Ces rapprochements sont utiles pour montrer la précision avec laquelle les ouvriers exécutaient des types convenus, et fabriquaient d'après le même modèle les objets de silex et de cuivre martelé.

Pas de bronze, pas de cuivre, pas de verre, pas de pierre polie.

Faune : *Ursus spelæus*, *Cervus elaphus*, *Bos primigenius*, *Sus scrofa*, Équidés de deux espèces, l'une très petite.

Niveau inférieur. Les fouilles de M. de Sambucy ont été arrêtées à 3 mètres de profondeur où elles ont rencontré un plancher de stalagmite. Sous ce plancher, d'une épaisseur de plusieurs décimètres et qui a exigé fréquemment l'usage de la mine, M. Puech a fait des découvertes dont l'importance mérite plus de détails.

Dans cette couche, d'une épaisseur variable allant jusqu'à 3 mètres dans les parties les plus déclives, et tantôt boueuse, tantôt presque bréchiforme, la faune est : *Ursus spelæus*, *Cuon primævus* (crânes et mâchoires), *Meles taxus*, une *Mustela* de la taille d'un grand chat, probablement nouvelle et représentée par diverses pièces, un Équidé très petit, de la taille de l'âne d'Afrique, *Sus scrofa* et une autre espèce, *Capra ibex*, *Capella rupicapra*, un très grand ruminant voisin de *Bos*, mais avec une île d'émail aux molaires comme chez les Antilopes, et plusieurs Cervidés. Le plus abondant est *Rangifer tarandus*, représenté par des bois qui portaient les traces de coups de hache et un grand nombre d'ossements intentionnellement brisés, puis *Alces palmatus* (maxillaire supérieur avec partie de la face, et plusieurs autres pièces), *Megaceros giganteus* (bois et mâchoires, les bois avec trace de coups destinés à les détacher), *Cervus elaphus* et un Cervidé anormal ou nouveau représenté par un grand bois entaillé à la base à coups de silex et terminé par trois andouillers égaux, divergeant dans un même plan perpendiculaire à l'axe, comme un calice trisépale, très épanoui.

Ce niveau a donné peu d'objets, tous en os, en pierre non polie, ou en bois de renne : 1° Un manche d'outil en bois de renne; 2° une longue lame taillée par éclatement dans un canon de cheval

et pouvant avoir servi de pointe de lance; 3° une navette en bois de cerf ou plutôt de renne, longue de 118 millimètres, large de 18 millimètres, épaisse de 8 millimètres; 4° des poinçons ou pointes d'armes en canons de lièvre éclatés et appointés; 5° des silex éclatés, types couteau, grattoir et tranchet; 6° des broyeurs et percuteurs en serpentine et autres roches. Il est à présumer que tous ces objets ne sont pas de même date, mais il n'a pas été possible de les classer par ordre de superposition, leur nombre étant trop petit, et le sol trop inégal pour comporter une exacte appréciation de l'équivalence des niveaux.

Dans cette couche ont été trouvés épars à divers niveaux, mais en place, sept ou huit squelettes, la plupart très altérés. Deux d'entre eux ont pu être recueillis presque intacts, en raison de la nature plus sèche du milieu. Le premier (315, S 1) était abrité, à 5 mètres de profondeur, par un avancement de la paroi. Il était dans l'attitude d'un homme mort sur place, et il n'y a pas à songer à l'hypothèse d'une sépulture postérieure au dépôt en raison de l'espèce de voûte qui le recouvrait entièrement. Le second était placé dans un enfoncement semblable, mais engagé dans une brèche recouverte par de la stalagmite. Le bloc contenant la tête a été emporté par un coup de mine, mais sans autre dommage que la perte d'un fragment de pariétal. Le crâne, encore encastré dans la brèche dure, a été rendu en partie accessible au compas d'épaisseur par l'enlèvement de la gangue sur la face et la région occipitale.

Les diverses localités d'où proviennent toutes ces pièces sont situées dans une même région peu étendue de l'arrondissement de Saint-Affrique. A l'exception de la Cavalerie, qui est à une dizaine de kilomètres de Tournemire, elles sont toutes comprises dans un cercle de 8 kilomètres de rayon, avec cette localité pour centre. Dans le même cercle on trouve encore la grotte d'Alcas, qui a fait l'objet de la publication de M. Cazalis de Fondouce, les dolmens des Pilandes et des Costes étudiés dans la même brochure, la caverne de Matarel, voisine de celle de Thoran, et qui a fourni une dizaine de squelettes à M. de Sambucy, etc. A part la couche inférieure de Sargels et le dolmen du Viala, ces neuf ou dix stations ont fourni des objets d'un modèle uniforme indiquant une communauté de temps.

L'intérêt archéologique des gisements dont je m'occupe n'est pas grand, exception faite de la couche du renne à Sargels et aussi de Thoran, ce dernier à cause du caractère particulier de la sépul-

ture. La Cavalerie, la Bastide, la couche supérieure de Sargels ne sont que la répétition de Saint-Jean-d'Alcas, et les planches de M. Cazalis sont comme documents préhistoriques de petits chefs-d'œuvre auxquels il suffit de se référer.

L'intérêt anthropologique est tout autre. M. Cazalis n'a trouvé dans la grotte ravagée de Saint-Jean que des débris presque sans intérêt, et les crânes déposés autrefois au Musée de Rodez avaient eu le sort habituel en pareil cas : ils avaient été jetés ou brisés. Les séries de la collection Puech nous donnent, au contraire, les indications les plus précises sur les populations du Larzac depuis les derniers temps du renne, qui ne sont peut-être pas bien éloignés sur ce plateau de 1 000 mètres, autrefois couvert de forêts glaciales.

Ces pièces, celles de Thoran mises à part, présentent même un intérêt d'autant plus particulier que des plus anciennes aux plus récentes il existe entre elles des affinités assez caractéristiques pour permettre de les rapporter à une population unique évoluant dans le temps sous l'action du milieu, des sélections et presque sans mélanges.

Tous ceux qui ont l'habitude de ranger des crânes en général, et des crânes de troglodytes en particulier, savent qu'en peu de temps on arrive à sentir, en quelque sorte, la tribu, la caverne d'où provient une pièce. Il suffit ainsi de jeter un regard sur la série de l'Homme-Mort qui est au musée Broca pour saisir un air de famille entre tous les individus. Chacune des très nombreuses cavernes sépulcrales de la Lozère, des Cévennes ou des Causses a ainsi la spécialité d'un facies, et c'est, par parenthèse, bien légèrement qu'on a créé un schéma du type néolithique. Même en prenant ce type comme l'expression seulement de la race la plus répandue, il faut reconnaître que les nuances en sont très accusées de tribu à tribu, surtout quant aux détails de la face, et maintenant que nous connaissons par centaines des têtes de troglodytes, il faut distinguer de nombreux sous-types suivant le sens ou l'avancement de l'évolution dans chaque groupe.

Dans nos séries il y a plusieurs de ces sous-types, mais les individus sont presque tous reliés par un air de famille. Cette parenté se trahit par de petits détails morphologiques, de petites particularités communes qui ne rentrent pas dans les caractères généraux de la race, mais qui ne peuvent non plus être fortuits et sont sous la dépendance de l'hérédité. Ainsi depuis les sujets de Sargels jusqu'à ceux, peut-être post-romains et croisés de Barbare du dolmen du

Viala, se trouve perpétué un trait spécial de conformation de l'arcade sourcilière. Le sillon presque horizontal qui la divise en région para-glabellaire et région apophysaire externe est exagéré d'une manière à peu près constante et toute particulière. L'examen d'une foule de petits détails que la plume et même le dessin ne peuvent bien exprimer ne laisse à l'expert aucun doute sur le lien qui relie tous ces sujets, représentant les divers stades d'évolution d'une population soumise pendant des millènes à des causes uniformes de variation.

Le point de départ est le type de Cro-Magnon dans toute sa

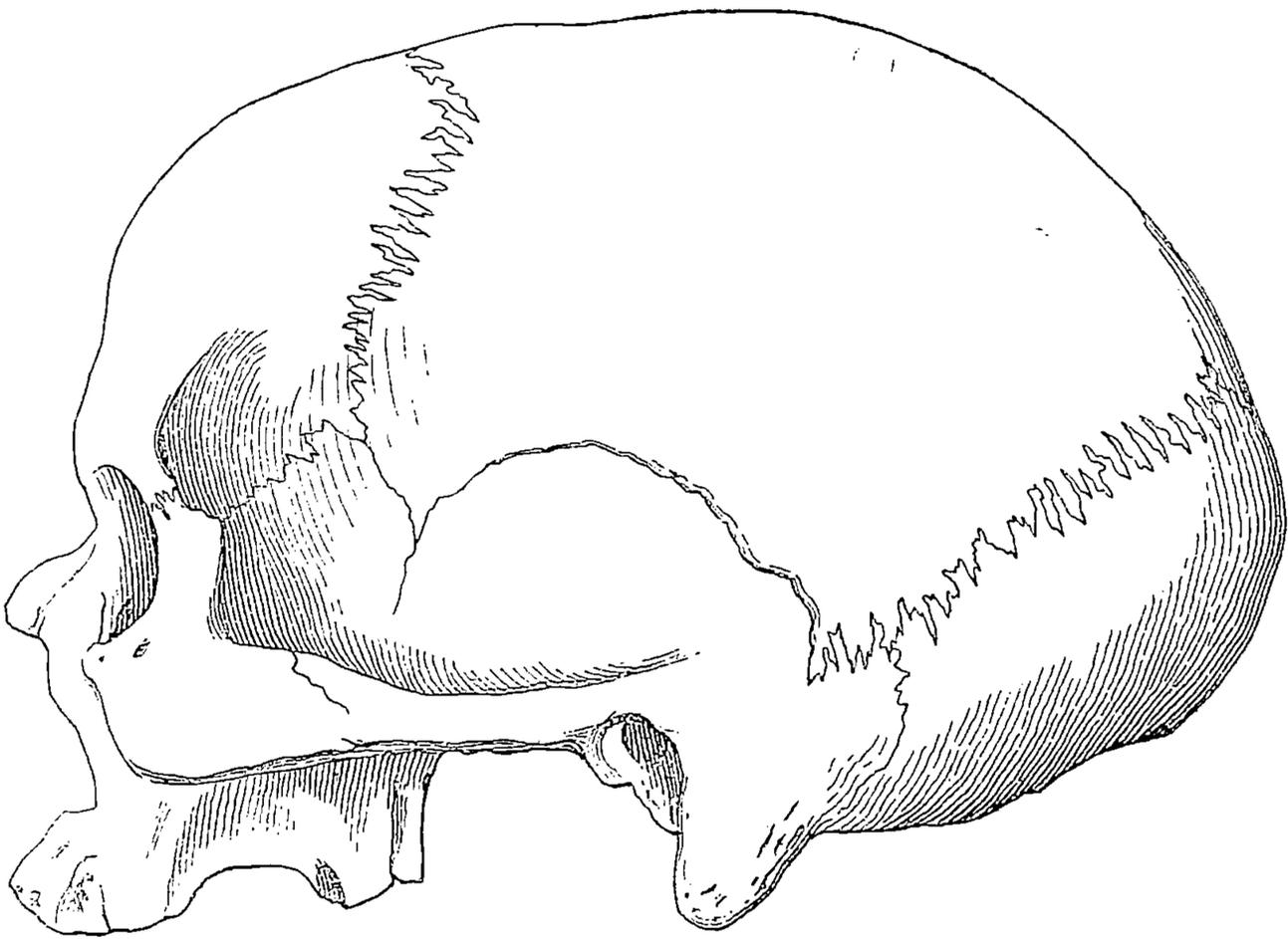


FIG. 1. — Type de Sargels.

sauvagerie, le point d'arrivée est celui de l'aristocratie méridionale dans toute sa finesse : 315, S 1, c'est le vieillard de Cro-Magnon sans l'exagération des caractères individuels, mais aussi prognathe, aussi farouche; 337, B P 3, c'est un Montlaur, un Roquefeuil ou un Murles, un grand seigneur des cryptes de Notre-Dame de Londres ou un patricien de la République de Montpellier. Je décrirai successivement ces deux types extrêmes, celui de Thoran et deux sujets anormaux ou métis.

Le crâne 315, S 1 provient du sujet trouvé à Sargels dans la couche à renne, sous un avancement de roche qui exclut l'hypothèse d'une inhumation postérieure, à 3 mètres au-dessous de la couche néolithique et à 5 mètres de la surface. Il y a beaucoup de probabilités pour que ce sujet soit quaternaire.

Le crâne proprement dit est identique, détail par détail, à celui

du vieillard de Cro-Magnon, bien qu'il soit féminin et provienne d'un adulte encore jeune. Il est seulement plus petit, en raison de la différence de sexe et surtout de taille, mais les proportions restent les mêmes. Les indices sont, en effet, pour Cro-Magnon : 73,76, — 65,34, — 88,59; et pour Sargels : 73,57, — 66,14, — 89,43. Les différences n'atteignent pas la limite des variations annuelles d'un même crâne et je ne connais pas jusqu'ici de sujet plus près que 315, S 1, de l'identité parfaite avec le vieillard de Cro-Magnon.

La face présente, au contraire, des caractères différentiels qui nécessitent une description. Le profil est bien celui du vieillard, avec son air renfrogné, son nez bizarre, son prognathisme sous-nasal, mais la vue de face donne une impression différente. Sous cet aspect, les caractères féminins l'emportent et le sujet se trouve être la réalisation presque parfaite du type moyen féminin de la race de Cro-Magnon : indice orbitaire, type moyen 81,25, Sargels 81,58; indice nasal, type moyen 51,02, Sargels 51,02!

Conformément au type, toute cette face est comme si elle avait été écrasée ou arrêtée dans son développement vertical par la puissance d'une mâchoire inférieure actionnée par des muscles trop forts. Le prognathisme sous-nasal extrême accuse vivement ce mode d'action. Il atteint $67^{\circ},7$, un angle absolument négroïde. Ce n'est pas tout à fait le vieillard de Cro-Magnon qui arrive à $62^{\circ},8$, mais la même série de Sargels nous donne (319, S 5) un angle de $60^{\circ},9$ qui est l'expression du prognathisme le plus extrême constaté jusqu'ici sur un sujet préhistorique. L'action se fait déjà moins sentir à la hauteur des malaires. Ils ont bien été projetés en dehors et en avant par suite du volume des muscles maxillaires, mais l'inspection de l'arcade montre que le faisceau en devait être moindre que chez le vieillard de Cro-Magnon, moins volumineux, moins rond. L'indice facial de Topinard n'est que de 176,92. Le déplacement des malaires est néanmoins toujours suffisant pour nécessiter la conformation caractéristique de l'apophyse orbitaire presque droite et projetée en dehors. Tout cela est bien le type de Cro-Magnon, mais féminin, mais adouci, mais en voie d'évolution vers une conformation moins ingrate du visage.

Comme détails de la face, à signaler les trous sus-orbitaires représentés par une échancrure. C'est la règle presque sans exception chez nos troglodytes. L'encadrement de l'orbite est à bords coupants en haut et en bas, de forme rectangulaire. La base du nez est enfoncée et participe ainsi à l'écrasement général de la

face. La saillie typique des os propres du nez se termine par un aplatissement olivaire vertical, qui suppose sur le vivant une conformation identique à celle des Sémites. L'épine nasale est faible, et le plan des fosses nasales se continue sans aucun seuil par la projection du maxillaire. Malgré le prognathisme alvéolaire, les dents devaient être à peu près verticales, car les alvéoles affectent cette direction au point d'être presque toutes ouvertes à la racine par la rencontre de la table externe du maxillaire.

Dentition mauvaise, pas de doubles racines aux canines, fosse palatine en pente douce en avant et en arrière, suture encore visible, non rebordée.

Le maxillaire inférieur, à peu près uniforme chez tous les sujets des diverses couches de Sargels et même des autres provenances est bien conforme quant aux détails du menton et des branches horizontales au type de Cro-Magnon, mais la branche montante est moins robuste et fait un angle plus ouvert. La partie supérieure de la branche montante est d'ailleurs de nouveau conforme au type de Cro-Magnon, de sorte que l'écart ne porte guère que sur l'angle des deux branches, et ce caractère est un des moins stables de la race de la Vézère. Il faut toutefois remarquer que l'exception ne porte pas sur un ou deux individus, mais sur le lot entier de Sargels, dont les maxillaires inférieurs sont déjà dans la couche à renne les mêmes que dans la couche néolithique.

Tous les sujets de la couche à renne appartiennent au type que je viens de décrire. Il y a seulement sur quelques-uns une légère tendance à une moindre sécheresse dans les formes, un essai de transition au second type : tous d'ailleurs sont féminins.

Ce caractère de transition devait s'accuser chez les sujets de la couche néolithique, mais nous n'avons pour en juger que des débris de date trop incertaine. Tandis que la couche à renne renfermait seulement sept ou huit individus épars sur un vaste espace, il paraît y en avoir eu un très grand nombre à la surface et dans la couche supérieure, car j'ai pu encore relever une quarantaine de mâchoires dans les débris des fouilles de M. de Sambucy. Il est probable que la grotte devait contenir dans sa couche supérieure les restes d'une population de l'époque campinienne, et tout à la surface un grand ossuaire de la fin de la pierre polie. L'état des pièces et leur couleur permettent quelquefois de conjecturer leur âge respectif.

Les pièces qui paraissent avoir été le plus longtemps enterrées se rapportent encore à la race de la Vézère. Chez un fragment de face, le prognathisme sous-nasal atteint $63^{\circ},4$, et je ne serais pas

étonné que le maxillaire supérieur du Larzac figuré par MM. de Quatrefages et Hamy (*Crania ethnica*, fig. 39) provienne de la grotte de Sargels et des fouilles de M. de Sambucy. Inutile d'ajouter que le rapprochement fait par ces deux anthropologistes célèbres avec la race de Néanderthal ne leur viendrait plus à l'esprit dans l'état actuel de la science. Des débris de frontaux montrent l'apophyse orbitaire externe caractéristique de la race, des débris de crâne accusent un profil très probant.

Chez les pièces qui paraissent les plus récentes, l'évolution est

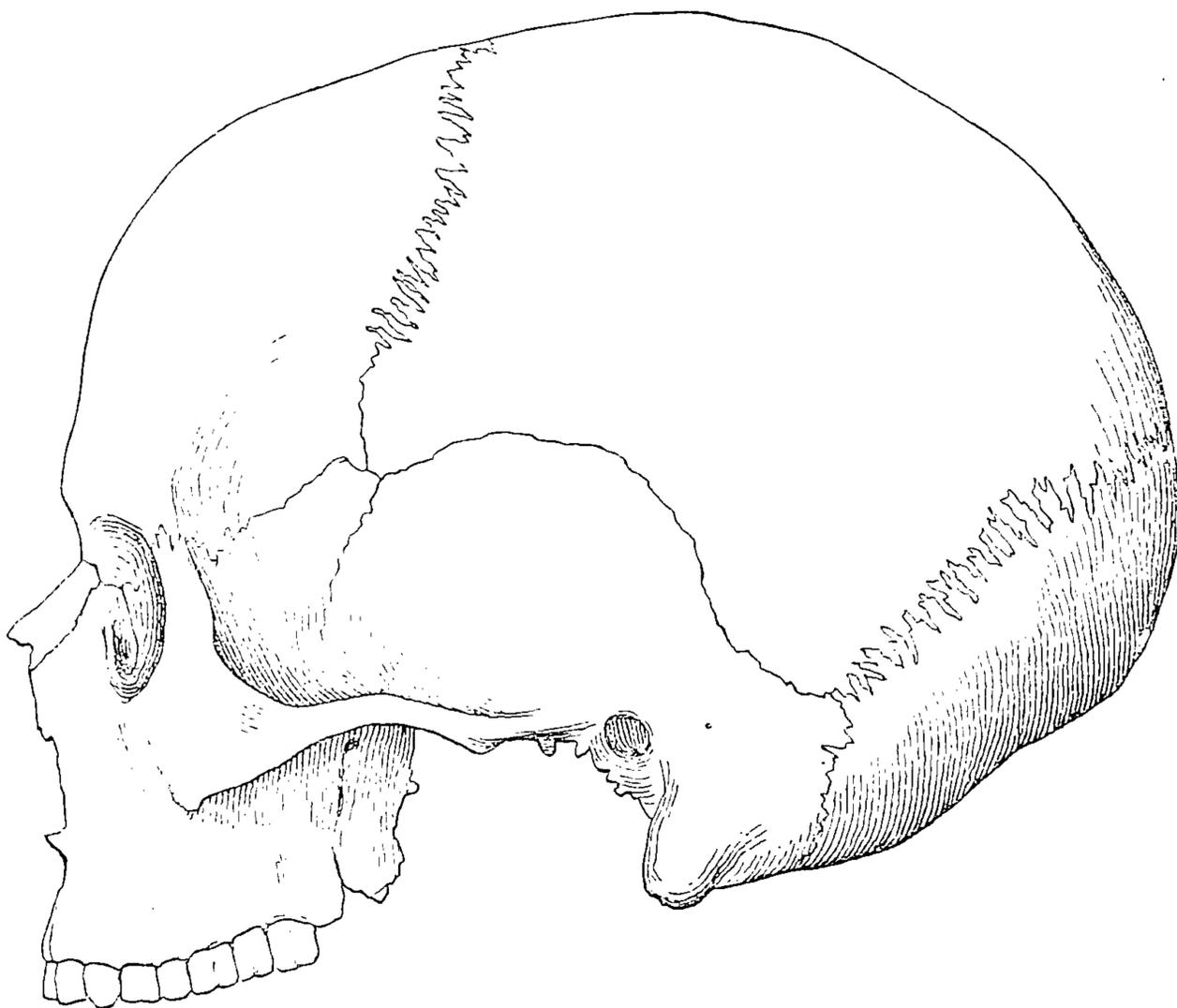


FIG. 2. — Type de la Bastide.

achevée. Il y a même un frontal carbonisé qui va au delà de ce que nous donnent les autres grottes. Le front et les os propres du nez ont un profil tout à fait grec dont on ne pourrait guère rapprocher qu'un crâne de la Bastide (336, BP 2).

C'est un autre crâne de la Bastide que je prendrai pour type moyen de l'évolution achevée, le n° 337, BP 3, beau crâne masculin bien adulte, plein de noblesse et d'harmonie, d'un sujet unissant la finesse à la force.

Le crâne est plus petit que celui du contemporain du renne, moins long d'un centimètre, les autres dimensions étant les mêmes, mais la réduction ne porte que sur les saillies osseuses: pas de glabelle et pas d'épaississement excessif de l'os à l'inion. Belle dolichocéphalie, les indices étant 74,60, — 69,31, — 92,90. Gla-

belle à peu près nulle. Arcades sourcilières fortes aux extrémités internes et externes, interrompues par une large dépression oblique de l'échancrure sus-orbitaire à l'arête temporale. Ce caractère s'exagère chez quelques sujets et paraît pathologique sur un individu du dolmen de la Cavalerie, s'il était isolé. Chez ce sujet (341, D 3), cette dépression refoule tellement haut et loin le relief sourcilier qu'il est séparé de l'orbite même à l'angle interne, par plus d'un centimètre d'intervalle plan.

Chez le sujet type, au-dessus des reliefs sourciliers il existe une dépression horizontale, limite inférieure du front qui s'élève d'abord presque droit, puis en courbe à petit rayon. Bosses frontales sensibles, séparées. Trou de 1 centimètre carré environ, provenant d'une blessure bien cicatrisée, sur le côté droit du frontal, entre les bosses frontales et les sutures coronales. Voûte du crâne en courbe régulière à grand rayon, avec voussure légère (caractère individuel) le long de la coronale et de la sagittale. Bosse iniaque forte, bosses pariétales peu marquées, assez reculées, étalées. Pas d'aplatissement de la base du crâne (aplatissement plus ou moins marqué chez quelques individus). Écaille temporale haute. Voûte palatine assez profonde avec voussure le long de la suture.

Nez étroit et saillant. Blessure guérie à l'extrémité des os propres du nez, surtout à droite. Épine nasale forte. Orbite grande. Par suite du moindre développement du faisceau musculaire, l'arcade zygomatique n'est plus soulevée et l'os malaire a la position actuelle. La face a perdu d'autant en largeur et elle a gagné en hauteur par suite de l'orthognathisme de la région sous-nasale. L'angle atteint en effet 84° , chiffre très élevé. Les indices de la face sont par suite : indice nasal 45,83, — indice orbitaire 82,86, — indice facial 170,30.

Quand on compare les faces de nos deux sujets types, il est difficile de ne pas penser que, si l'affaiblissement des muscles maxillaires et la diminution de l'emploi des dents sont la cause probable du changement survenu, la sélection sexuelle a dû jouer un large rôle pour éliminer les derniers porteurs de l'ancien type de physiologie.

Le type que je viens de décrire est représenté par la généralité des sujets de la Bastide et des dolmens. Chez quelques-uns on saisit toutefois des traces diverses du premier type, surtout dans la conformation de la base du crâne et de l'inion, chez d'autres celles de divers métissages.

Ainsi, au dolmen du Viala (Pas de Jaux), nous trouvons associé

à un sujet féminin tout conforme au second type, un énorme crâne masculin qui s'en écarte un peu : pas de reliefs sourciliers et de dépressions caractéristiques, bosses pariétales et frontales inappréciables, iniaque très forte, aplatissement exagéré de la base de l'occipital, face grande et surtout très haute, mâchoires larges, voûte palatine très profonde, même en avant; mais ce qui fait le cachet particulier de la physionomie, c'est la hauteur énorme de l'espace sous-nasal, qui atteint 3 centimètres! Je ne suis pas loin de penser que cet individu aberrant est le produit d'un croisement malheureux avec le type gaulois ou germanique. Indices 73,73, — 73,29, — 99,31, — 41,51, — 88,57, — 137,50, — 82°,2 (348, D 10).

On sent au contraire l'influence du type de Thoran chez un sujet de la Bastide (335, BP 1) dont l'indice céphalique monte à 78,61 et d'une manière très vague sur un autre sujet de même provenance, qui a la région occipitale trop arrondie pour n'être pas suspecte.

L'expression de type de Thoran, que je viens d'employer, n'est à retenir que par convention. Tous les sujets de type de Thoran sont des métis, bien plus différents entre eux que ceux des autres provenances, mais évidemment issus d'un mélange des types précédents avec un type brachycéphale dont l'influence est, comme d'ordinaire, appréciable surtout dans la région postérieure de la tête. Un troisième ou quatrième élément intervient d'une manière évidente, le type si singulier et si caractéristique de la nécropole de Castelnau. C'est même ce dernier qui l'emporte d'ordinaire et donne le cachet distinctif. Comme dans la race de Castelnau, il semblerait que les crânes ont subi une compression sur le maxillaire supérieur et sur l'inion, faisant basculer la face et l'enfonçant sous le crâne, mettant en relief la région frontale et oculaire, rendant le profil presque vertical, approfondissant la fosse temporale au point de rappeler le caractère essentiel du crâne négrito, et de donner dans la *norma verticalis* l'impression d'un étranglement entre la région frontale et la région pariétale. De même aussi que dans la race de Castelnau, le profil du vertex au trou occipital est un demi-cercle presque parfait sans aucun méplat, le trou occipital occupe le sommet d'un cône tronqué, dont la pente est surtout rapide en avant, l'apophyse basilaire partant presque verticalement pour rejoindre le sphénoïde très incliné et très haut placé. Enfin, indice plus certain encore, les canines biradiculées, les incisives lamellaires, la conformation anormale de la lame quadrilatère du sphénoïde se retrouvent chez plusieurs individus.

Dans son expression moyenne, le crâne de Thoran est étroit à la partie antérieure, élargi à la partie postérieure d'une façon d'autant plus disproportionnée que la région temporale est excavée. Le front est haut, presque droit, sa courbe supérieure fortement convexe, et en arrière de la suture coronale le crâne a l'aspect d'une demi-sphère. En résumé, un crâne haut et court comme celui d'une race brachycéphale, mais avec la grande largeur en arrière et sans les méplats caractéristiques du type celte et surtout du type cévenol.

La face est en harmonie avec la partie antérieure plutôt qu'avec la partie postérieure du crâne, mais variable. Ainsi les orbites sont tantôt presque mégasèmes, tantôt celles de la race de Cro-Magnon.

Le crâne du chef est totalement différent de celui des jeunes gens. Dans son ensemble il rappelle le type de Sargels, il est dolichocéphale comme lui, et même davantage (70,85, — 67,94, — 95,89). La face a un autre caractère, et le frontal aussi. Ce frontal est très fuyant, terminé en bas par des arcades sourcilières tout à fait néanderthaloïdes. L'orbite est celle de la race de Cro-Magnon (71,73), avec de grosses apophyses horizontales en haut, et très en relief dans tout son pourtour. Le nez est à 50, le prognathisme atteint 76,05.

On peut regarder ce crâne comme isolé dans les séries que nous étudions. Cependant les caractères du frontal et de la face se retrouvent, atténués par la jeunesse et le métissage, chez 353, Th 9, dont le vertex du crâne est celui des autres individus de Thoran, un peu plus allongé seulement. En tout semblable au n° 1 de la série de Castelnau, ce sujet paraît un métis du type de Castelnau et du type représenté par le chef.

Je n'insisterai pas sur le type du chef. Le sujet le plus caractéristique sera décrit quand je m'occuperai de la station de Restinclières : il trouve le moyen de réunir et d'exagérer les traits de la race de Néanderthal et de celle de Cro-Magnon, et provient probablement de leur combinaison. Je mentionnerai seulement que la face de notre sujet actuel porte la trace de son origine double : elle est fortement asymétrique depuis le haut jusqu'en bas. L'orbite gauche à 5 millimètres de largeur de moins que la droite. De même les deux moitiés du nez sont discordantes, et les deux maxillaires supérieurs sont différemment conformés.

Dans les tableaux ci-dessous, qui mettent en parallèle les diverses séries, je réunirai la Bastide et la Cavalerie dont l'aspect et les moyennes sont identiques. Pour Sargels, je préviens que la plupart des crânes étant très recollés, il y a abaissement illégitime de la

Sériations.

INDICE CÉPHALIQUE.					INDICE NASAL.					INDICE ORBITAIRE.					PROGNATHISME.					INDICE JUGAL.					
INDICE.	SARGELS.	THORAN.	CAVALERIE LA BASTIDE.	VIALA.	INDICE.	SARGELS.	THORAN.	CAVALERIE LA BASTIDE.	VIALA.	INDICE.	SARGELS.	THORAN.	CAVALERIE LA BASTIDE.	VIALA.	INDICE.	SARGELS.	THORAN.	CAVALERIE LA BASTIDE.	VIALA.	INDICE.	SARGELS.	THORAN.	CAVALERIE LA BASTIDE.	VIALA.	
66	1				40				1	71					60°	1					137				
67					41			1	1	72					61						138			1	
68					42			1		73					62						139				
69	1				43					74					63	1					140				
70	1	1			44	3		2		75					64						141			1	
71					45			1		76					65						142				
72					46			1		77			1		66						143				
73	4	1		1	47			1		78					67	1					144				
74					48			1		79					68						145				
75					49			1		80					69	1					146				
76		1		1	50					81	1				70						147				
77		2			51					82					71						148				
78					52	1				83			1		72						149			1	
79		2			53					84			1		73						150				
80					54					85					74						151				
					55					86			1		75						152				
					56					87					76						153				
					57					88			1	1	77						154				
					58					89			1		78						155				
					59					90					79						156				
					60					91					80						157			1	
										92			1		81						158				
															82						159			1	
															83						160				
															84						161			1	
															85						162				
																					163				
																					164				
																					165				
																					166				
																					167				
																					168				
																					169				
																					170				
																					171				
																					172				
																					173				
																					174				
																					175				
																					176				
																					177				
																					178				
																					179				
																					180				
																					181				
																					182				
																					183				
																					184				
																					185				
																					186				
																					187				

moyenne de l'indice céphalique (une unité environ) et que les individus à 66 et 69 ont dû être un peu moins fortement dolichocéphales. Pour les séries de la Bastide et la Cavalerie seulement, il y a des individus des deux sexes. Je n'ai tenu compte, dans aucune série, des individus non adultes, ni des sujets trop endommagés (1).

Moyennes.

SÉRIES.	LONGUEUR.	HAUTEUR.	LARGEUR.	INDICE CÉPHALIQUE.	INDICE VERTICAL.	INDICE TRANSVERSAL.	INDICE NASAL.	INDICE ORBITAIRE.	PROGNATHISME.	LARGEUR BRUGALE.	H. NASO- ALVÉOLAIRE.	INDICE JUGAL.
Sargels.	194	127	139	71,4	66,1	89,4	51,0	81,5	65,3	107	64	167
Baumes-Chaudes. . .	»	»	»	72,6	»	99,5	42,7	85,0	»	»	»	»
L'Homme-Mort. . . .	»	»	»	73,3	68,8	96,4	45,4	80,0	»	»	»	»
Dolmens Lozère. . .	»	»	»	75,8	72,3	96,0	47,7	83,2	»	»	»	»
Cavalerie et Bastide.	182	130	138	75,8	70,8	94,7	43,7	86,5	75,7	108	67,7	160
Viala.	194	140	145	74,8	72,3	96,5	40,9	84,3	83,2	108	75,5	143
Thoran, chef.	206	140	146	70,8	67,9	95,8	50,0	71,7	76,5	117	75,5	156
Thoran, autres. . . .	183	135	141	77,3	74,8	95,8	48,2	83,4	77,3	113	65	172
Thoran, tous.	186	136	142	76,3	73,6	95,8	48,6	81,1	77,1	114	67	169
Castelnau.	179	129	140	78,1	72,2	91,5	49,4	89,8	»	112	65,9	170

(1) L'étude des os longs n'a pas encore été faite d'une manière complète. Je crois utile de donner cependant les principaux résultats.

Sargels. — Platycnémie accusée : indice, 63. — Taille haute : d'après les fémurs 1,68, les tibias 1,69, les humérus 1,52, les radius 1,78, probabilité générale 1,68 à 1,69. Comme il s'agit de sujets féminins, il faudrait ajouter 0,12 pour obtenir la taille des hommes, soit 1,80 environ. A remarquer l'extrême brièveté relative du brusque rapport de l'avant-bras, sans qu'il résulte rien d'anormal dans la longueur totale des membres.

Thoran. — Platycnémie un peu moindre : indice, 66. — Taille haute, mais relativement moindre. Les sujets sont tous masculins, et la moyenne de la taille est à peu près 1,70 : fémur 1,70 tibia 1,69, humérus 1,60, radius 1,83. Seul le chef atteignait 1,76 ou même un peu plus.